



Barbara Garbarczyk et
Marie-Caroline Collard
SAW-B

Analyse 2016

L'ÉCONOMIE, CE N'EST PAS QUE LE MARCHÉ !

« L'économie de marché, quand elle ne connaît pas de limites, débouche sur la société de marché dans laquelle le marché englobe et suffit à organiser la société ; la recherche de l'intérêt privé réalise le bien public sans passer par la délibération politique »¹. Pour d'aucuns, l'extension du marché à tous les pans de notre existence serait gage d'une efficacité sans faille dans la production de biens ou de services. Cette vision de l'économie centrée sur le marché, dominante aujourd'hui, semble si « naturelle » qu'on en oublie son caractère récent.

Or, qu'est-ce que l'économie ? Le retour par l'étymologie est très utile. À l'origine, économie (*oikonomia* en grec) veut dire « les lois de la maison ». Si l'on considère la maison comme une métaphore de la société, l'économie serait alors « toutes les formes d'activités qui découlent de l'interdépendance de l'homme envers la nature et ses semblables pour sa survie »². Autrement dit, toutes sortes d'activités de production et d'échanges qui permettent aux humains de vivre ensemble et de répondre à leurs besoins. Cette définition permet d'emblée de prendre de la distance par rapport à une vision purement marchande de l'économie. Un premier pas nécessaire à toutes celles et ceux qui souhaitent transformer l'économie.

L'enjeu de cette analyse consiste à prendre de la hauteur et à chercher à se réappropriier le terme économie : qui en sont les acteurs ? Quelles sont leurs interactions ? Comment l'économie sociale se positionne-t-elle sur cet échiquier et quelles sont ses stratégies pour transformer l'économie ?

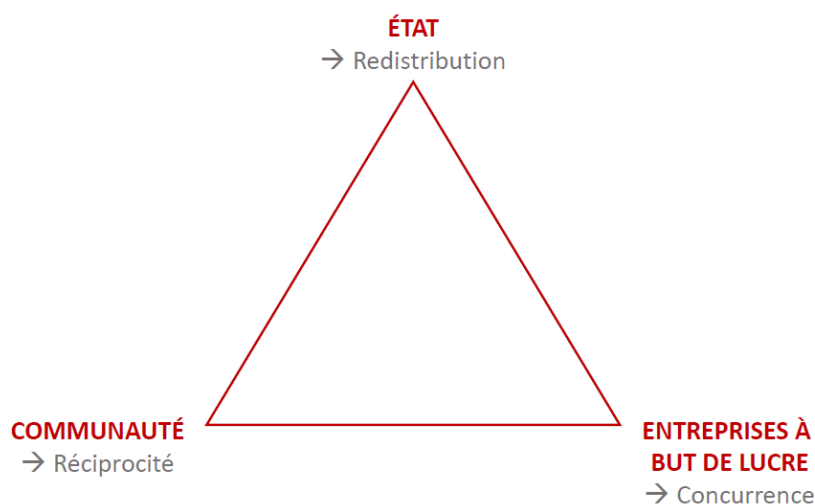
TROIS ACTEURS DE L'ÉCONOMIE

Qui « fait » l'économie aujourd'hui ? Qui en sont les acteurs ? En s'inspirant de de l'économiste Karl Polanyi, certains chercheurs³ proposent d'y réfléchir à travers trois pôles (représentés dans le schéma ci-dessous) : les entreprises, l'État et la communauté. Dans un premier temps, chacun de ces acteurs sera explicité et associé à un espace et à une logique.

¹ Jean-Louis Laville, « Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle », *Revue du MAUSS*, 1/2003 (n° 21), p. 237-249.

² Jacques Defourny et Marthe Nyssens, « L'approche EMES de l'entreprise sociale dans une perspective comparative », EMES working papers no. 13/02, 2013.

³ Jacques Defourny et Marthe Nyssens, *ibidem*.



Entreprises, marché et concurrence

Pour commencer, ce qui semble le plus évident : les entreprises privées à but de lucre⁴. Celles-ci opèrent sur ce qui est communément appelé un marché. Bien que cette notion ait connu des évolutions sémantiques importantes⁵, aujourd'hui, elle désigne le « lieu de rencontre entre offre et demande de biens ou services aux fins d'un échange. L'offre et la demande s'ajustent par une valeur (le prix) exprimé dans un équivalent général (la monnaie) »⁶. Pour que cela fonctionne, « une condition nécessaire est que l'offre corresponde à une demande solvable »⁷. Aujourd'hui, le marché est l'espace où s'exprime la recherche de maximisation du profit, principe fondateur du capitalisme (avec la propriété privée des moyens de production). Cet espace est dominé par une logique de concurrence, dont il faut veiller à ce qu'elle ne soit pas « faussée » nous dit-on (comme le prônent les économistes orthodoxes et tel que cela apparaît dans les textes européens, notamment le traité de Lisbonne).

Adam Smith, un des papes du libéralisme économique, voyait dans ce modèle un ordre naturel où la loi de l'offre et de la demande aboutit à un prix juste pour tous, producteurs comme consommateurs. « Le marché comme ordre naturel est une promesse d'un ordre harmonieux et opulent, fondé sur la liberté et l'égalité de tous les individus »⁸. Les réalités ne sont pourtant pas au rendez-vous de la promesse !

État, espace public et redistribution

Le pôle « État » se rapporte quant à lui aux services publics et aux aides publiques diverses. La logique dominante est celle de la redistribution qui correspond à une forme possible de solidarité. Une partie de la production de richesses (via des cotisations, impôts et taxes) est transférée à une autorité centrale « soumise au contrôle démocratique »⁹ (chez nous, l'Etat et ses organismes) qui décide de l'allocation de ces ressources. Cette allocation doit (normalement) être réalisée dans le but de servir l'intérêt général : aides sociales,

⁴ En droit belge, l'entreprise est créée « dans le but de procurer aux associés un bénéfice patrimonial direct ou indirect », Code des sociétés, article 1.

⁵ Hervé Defalvard, *La révolution de l'économie [en 10 leçons]*, Les éditions de l'Atelier, 2015.

⁶ Jacques Defourny et Marthe Nyssens, *op cit.*

⁷ Odile Castel, « La réciprocité au cœur de la structuration et du fonctionnement de l'économie sociale et solidaire », *Revue française de socio-économie*, N°15, 2015.

⁸ Hervé Defalvard *ibid*, p.39

⁹ Jean-Louis Laville, *op cit.*

infrastructures, éducation, etc. L'État joue un rôle important dans l'économie, aussi bien dans la fixation du cadre légal (pour toutes les entreprises) que dans la production même (via les entreprises publiques).

Communauté, espace citoyen et réciprocité

Enfin, le pôle « communauté » regroupe à la fois l'économie domestique (qu'on appelle aussi familiale) et toute l'économie informelle ou non-monnaire (dons, gratuité, bénévolat...). Ici, c'est le principe de réciprocité (le don-contre don) qui compte. Au-delà d'un contrat marchand, la volonté de maintenir le lien social et la solidarité entre les membres d'un groupe fonde les échanges. Bien qu'il puisse y avoir une « obligation morale », les acteurs sont « libres de donner, libres de recevoir, libres de rendre »¹⁰. Contrairement à la redistribution, il n'y a pas d'autorité centrale qui impose cette solidarité. Cette forme de solidarité diffère de la philanthropie où certains donnent à d'autres (qui auront une forme de « dette éternelle »¹¹, les premiers n'ayant jamais besoin des seconds) : elle suppose au contraire une égalité entre les membres du groupe et cherche la « démocratisation de la société résultant d'actions collectives »¹².

Cette grille permet de penser l'économie hors d'une vision simpliste qui se limiterait à considérer des entreprises sur un marché. Il faut sortir de « la confusion entre l'économie et l'économie marchande »¹³. L'économie est un espace politique plus complexe. D'ailleurs, Karl Polanyi appelait à réencaster l'économie dans le rapport social et les régulations démocratiques¹⁴. Mais cette clé de lecture ne doit pas laisser croire que les frontières entre ces trois pôles sont nettement définies : il n'y a pas de modèles « purs » qui fonctionnent de manière indépendante. Malgré les appels du néolibéralisme à moins d'État, le marché n'est pas indépendant : « considérer le marché comme autorégulateur, c'est-à-dire comme mécanisme de mise en rapport de l'offre et de la demande par les prix, conduit à passer sous silence les changements institutionnels qui ont été nécessaires pour qu'il advienne et à oublier les structures institutionnelles qui le rendent possible »¹⁵.

Ainsi, de nombreuses interactions existent entre ces pôles. Elles seront ici analysées en interrogeant la place de l'économie sociale dans ce triangle.

OÙ SE SITUE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS CE TRIANGLE ?

Au cœur des trois pôles, une hybridation des ressources

Des chercheurs comme Marthe Nyssens et Jacques Defourny placent les entreprises sociales au cœur de ce triangle : chaque initiative, en fonction de son contexte et de ses besoins, se rapproche plus ou moins d'un des pôles. La particularité des entreprises sociales consiste à mêler diverses sources de financement, ce qu'on appelle l'hybridation des ressources. On donne parfois l'impression que « le meilleur projet est celui qui arrivera à réunir le plus de ressources marchandes » nous explique le sociologue et économiste Jean-Louis Laville¹⁶. Or, il n'y a pas une seule et bonne voie pour arriver à un équilibre financier : on ne finance pas de la nourriture, du logement ou de la culture de la même manière. La diversité économique que défend l'économie sociale se retrouve également au sein même de celle-ci !

¹⁰ Odile Castel, *op cit.*

¹¹ Jean-Louis Laville, *op cit.*

¹² *Ibidem.*

¹³ *Ibidem.*

¹⁴ Karl Polanyi, *La Grande Transformation*, Éditions Gallimard, 1944 (1983).

¹⁵ Jean-Louis Laville, *op cit.*

¹⁶ Voir notre analyse « Les associations comme résistance et riposte au néolibéralisme », SAW-B, 2015, disponible sur www.saw-b.be.

Mais en s'hybridant, les entreprises sociales font aussi des choix politiques qui ne sont pas sans risques. Ce qui renvoie aux liens qu'elles entretiennent avec chacun des trois pôles.

Historiquement, naissance dans la communauté

Pour mieux saisir les enjeux des interactions de l'économie sociale avec le marché et avec l'État, rien de mieux que de passer par un rappel historique. Aux origines de l'économie sociale, on trouve la volonté de sortir de la dichotomie État/marché et proposer un nouvel espace d'échange et de construction de l'économie. D'où l'appellation de « tiers-secteur ».

Cette distance par rapport à l'État et au marché tient d'une part du constat d'une faiblesse de ces acteurs à répondre à certains besoins ou d'y répondre pour certaines populations. Il s'agit donc notamment d'une réaction face à la misère ouvrière. Mais ce serait mal comprendre les pionniers du mouvement de l'économie sociale que de dire qu'ils se contentaient de palier les manquements ou les dérives de l'État et surtout du marché. S'ils cherchaient effectivement à répondre à des besoins, c'est aussi, d'autre part, un idéal politique de transformation de l'économie qui les animait. Comme l'explique l'économiste Hervé Defalvard, « *la libre association volontaire deviendra pour de nombreux auteurs du XIXe siècle la possibilité d'un autre monde que celui du libéralisme et des économistes, une alternative au marché et à sa libre concurrence* »¹⁷. Avec la volonté ferme d'approfondir la démocratie dans l'économie.

Face aux théories d'Adam Smith, des acteurs utopiques comme Robert Owen, Charles Fourier ou, un peu plus tard, Pierre-Joseph Proudhon imaginent une autre manière de produire et de consommer, basée sur la libre association et la coopération. Ainsi en va-t-il d'un des exemples historiques du mouvement coopérativiste, les Équitables pionniers de Rochdale (1844). Vingt-huit tisserands de la région de Manchester décidèrent, suite à une grève sans succès pour augmenter leurs salaires, de fonder leur propre société, d'ouvrir leur magasin et d'améliorer leur vie (soin apporté au logement, à l'éducation via l'ouverture de bibliothèques...). Ils jetèrent les fondements de ce qui deviendra par la suite les sept principes coopératifs définis par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), toujours d'actualité¹⁸.

L'histoire nous rappelle ainsi que c'est dans la communauté que l'économie sociale trouve ses origines, dans une dynamique coopérativiste et réciproitaire. Mais aucun modèle n'est « pur », et il importe de comprendre les interactions que les initiatives d'économie sociale entretiennent d'une part, avec les autres entreprises, et d'autre part, avec l'État.

Interaction avec les entreprises capitalistes

Nées dans un giron communautaire, les entreprises sociales ont rapidement dû faire face aux entreprises capitalistes et au marché. À l'origine, plus qu'un choix, il s'agissait d'une nécessité : dans le contexte donné, c'est sur le marché qu'on échangeait des produits ou des services. Avec le temps, certaines entreprises sociales revendiquent leur place sur le marché, parmi les autres entreprises. Elles ne cherchent pas toujours à mettre leur spécificité en avant, se considèrent avant tout comme productrices d'un bien ou d'un service « comme les autres » et veulent être reconnues comme telles. Certaines entreprises sociales, qui respectent pourtant les principes de l'économie sociale au quotidien, évitent de faire connaître leur spécificité sur le marché. Là, elles veulent être des entreprises « comme les autres ».

¹⁷ Hervé Defalvard, *op cit*, p.45.

¹⁸ Ces sept principes sont : adhésion volontaire et ouverte à tous, contrôle démocratique des membres, participation économique des membres, autonomie et indépendance, éducation, formation et information, coopération entre coopératives, engagement envers la communauté.

Mais ces interactions avec les entreprises capitalistes ne sont pas sans risque pour l'intégrité des entreprises sociales. En effet, à force d'être sur les mêmes marchés, avec les mêmes clients, les mêmes contraintes, certaines entreprises sociales finissent par ressembler aux entreprises capitalistes. C'est ce qu'on appelle la banalisation ou l'isomorphisme. Ces entreprises sociales ont ainsi davantage été transformées par le marché qu'elles ne l'ont transformé. C'est par exemple le cas de certaines Entreprises de Travail Adapté (ETA) qui ont adopté des logiques productivistes et où en fin de compte, travailler avec des personnes handicapées apparaît plus comme une opportunité que comme un projet politique d'inclusion. Et que dire de certaines banques ou de coopératives agricoles qui sous prétexte d'être aussi efficaces que les entreprises au fonctionnement qu'elles prétendaient combattre, ont connu les pires dérives capitalistes¹⁹ ?

Si les interactions ont lieu parce que les entreprises sociales vont sur le marché des entreprises capitalistes, l'inverse est également vrai. En effet, les entreprises capitalistes se nourrissent largement de ce qu'invente l'économie sociale, et le reprennent à leur sauce. C'est une forme de récupération des innovations de l'économie sociale par les entreprises capitalistes. C'est par exemple le cas avec les circuits-courts, qui deviennent à la mode chez les plus grands groupes également.

Via ces interactions, les entreprises capitalistes imposent aux entreprises sociales certaines logiques, accompagnées d'un certain vocabulaire. Et l'usage de termes spécifiques n'est pas anecdotique, car les mots que nous utilisons influencent la manière dont nous pensons²⁰. C'est ainsi qu'on parle de plus en plus d'*impact investing* ou de *social business*, créant parfois de la confusion entre les différents termes pour les personnes qui les découvrent.

Ces dernières années, les interactions des entreprises sociales avec le marché découlent aussi du délitement du financement public. Pour les projets associatifs qui répondent à des besoins non solvables, le recours à des fonds privés issus du marché et de ses acteurs se fait de plus en plus fréquent. Alors que traditionnellement, l'État soutenait davantage ces activités. Cependant, cette logique de recherche de fonds « à tout prix » n'est pas sans risque, et la manière dont on se finance influence la manière dont on conçoit les projets²¹.

Interaction avec l'État

Les initiatives d'économie sociale rencontrent aussi les acteurs publics. Cette interaction nécessaire a permis la reconnaissance légale de l'économie sociale, avec des dispositifs de soutien de son développement, comme des aides à l'emploi, des programmes de financement²², un soutien à des structures d'accompagnement... De plus, ces deux acteurs ont en commun un objectif de solidarité qui se décline en deux faces : « *une face réciproitaire qui désigne le lien social volontaire entre citoyens libres et égaux ; une face redistributive qui pointe les normes et les prestations de l'État pour renforcer la cohésion sociale et corriger les inégalités* »²³. Ces deux visions de la solidarité (qualifiées parfois aussi de « libre » et de « mécanique ») se complètent et se renforcent.

Mais ces liens compromettent parfois les logiques propres à l'économie sociale et peuvent amener à une forme d'instrumentalisation. Dans ce cas, si on parle d'entreprises sociales, il s'agit en fait plus de services publics délégués (parfois au rabais). L'économie sociale est alors perçue par les pouvoirs publics comme une économie de réparation censée pallier les

¹⁹ C'est par exemple le cas avec la banque coopérative Bacob devenue partie de Dexia via Arco pour disparaître avec le sauvetage de Belfius. Au sujet des banalisations des entreprises sociales, voir Philippe Frémeaux, *La nouvelle alternative*, éditions Les petits matins, 2011.

²⁰ Voir nos deux analyses « Les mots de l'économie sociale », SAW-B, 2015, disponibles en ligne sur www.saw-b.be.

²¹ Un exemple extrême de cette logique est le programme Viva for life, voir par exemple « Viva For Life: Bons sentiments et mauvaises politiques », La Libre, 18 décembre 2013.

²² Comme récemment, le programme BRASERO initié par la SOWECOSOM qui aide au financement des coopératives d'économie sociale en Wallonie.

²³ Jean-Louis Laville, *op cit*.

dérives du système capitaliste. Ou comme un prestataire de services bon marché qu'eux-mêmes ne pourraient rendre à ce prix. Si le rôle du pansement n'est pas à jeter (il faut soigner les plaies), elle s'avère restrictive au regard de l'ambition de l'économie sociale (une fois les plaies soignées, il faut aussi construire un système qui cesse de provoquer des blessures, ou le moins possible).

Par ailleurs, certaines initiatives (dans l'insertion socioprofessionnelle, dans le logement ou la santé) dépendent totalement de l'État financièrement (même si pour certains secteurs, cela paraît légitime) et ne disposent pas d'une réelle autonomie de gestion dans leurs organes de décisions (on pense notamment aux nombreux Conseils d'Administration « politisés » dans le milieu associatif). Cela pose un problème de liberté d'association et de pluralisme.

L'ÉCONOMIE PLURIELLE : UNE COEXISTENCE PACIFIQUE OU UN COMBAT ?

L'idée d'économie plurielle (et de ses trois pôles d'acteurs) « *relativise la place du marché dans l'histoire et dans nos sociétés* »²⁴. Mais reconnaître cette pluralité ne doit pas laisser croire à une coexistence pacifique ou à un consensus entre les acteurs : au contraire, il s'agit plutôt d'un rapport de force, où, pour le moment, les entreprises capitalistes imposent leurs logiques aux autres acteurs.

Pour rétablir un meilleur équilibre dans ce rapport de forces, comment se positionne l'économie sociale ? En grossissant le trait pour mieux comprendre trois postures différentes apparaissent. Elles sont à placer sur un continuum en fonction de leur radicalité.

D'un côté, une position réformiste consiste à lutter pour le droit d'existence d'une autre manière de faire de l'économie, sans remettre en question la légitimité des acteurs capitalistes. Cette posture sera néanmoins confrontée au risque de l'instrumentalisation des entreprises sociales par les entreprises capitalistes.

À l'opposé, une position plus radicale consisterait à sortir du marché et refonder notre modèle économique sur la réciprocité²⁵. Cette posture et ses expérimentations ont ceci de bon qu'elles questionnent, proposent, font rêver... Les utopies les plus radicales ne doivent pas être jugées sur leur « réussite » objective (on deviendrait vite pessimiste ou méprisant) : elles ouvrent des voies et sont toujours une source d'inspiration précieuse pour d'autres combats. Cependant, force est de constater qu'actuellement, cela semble peu réaliste. Et que ces initiatives, très novatrices restent bien inoffensives et connaissent souvent le syndrome de la réserve d'Indiens.

Une troisième posture, plus médiane, placerait l'économie sociale au cœur d'un mouvement qui prouve qu'une autre manière de faire de l'économie (respectueuse des humains et de la planète) est possible. Loin de s'approprier le monopole de l'alternative au tout-au-marché, l'économie sociale soutiendrait aussi les autres manières de réduire l'hégémonie des entreprises capitalistes : bicaméralisme²⁶, combats syndicaux, tension salariale limitée, mais aussi renforcement de la redistribution et des entreprises publiques... Cette dernière manière de concevoir la transformation de l'économie correspond peut-être plus à la réalité et à la diversité des acteurs de l'économie sociale (qui elle-même pourrait être qualifiée de « plurielle »).

²⁴ Jean-Louis Laville, *op cit.*

²⁵ Sébastien Broca, « Les communs, un projet ambigu », *Le Monde diplomatique*, N°753, décembre 2016.

²⁶ Voir notre analyse à ce sujet, « Le bicaméralisme pour gouverner le capitalisme. Rencontre avec Isabelle Ferreras », SAW-B, 2014, disponible sur www.saw-b.be.

L'ÉCONOMIE EST UNE QUESTION POLITIQUE

Remettre en question la suprématie du marché dans l'économie passe aujourd'hui pour un acte naïf, irresponsable, voire totalitaire (« quoi, vous voulez revenir à l'économie planifiée ? N'en avez-vous pas vu les dérives ? »). « *En effet, sous couvert de radicalité, la tentation est grande, à l'instar des théories néoclassiques, de dénier ou d'évacuer les dimensions politiques de l'économie* »²⁷. L'économie de marché serait une évidence, seule garante de l'efficacité : « *en faisant du marché un ordre naturel, les économistes semblent faire sécession en ne le considérant plus comme une institution humaine* »²⁸.

Or, l'économie est à la fois une institution humaine et un espace de choix politiques. Se réapproprier le terme économie et y intégrer de la pluralité et des rapports de forces, représente un défi de taille. L'économie sociale, aux côtés d'autres acteurs, a un rôle à jouer pour socialiser le marché, c'est-à-dire de l'inscrire dans un ensemble de règles élaborées à partir d'un processus de délibération politique²⁹.

Pour transformer notre système économique, nous avons besoin de mieux en comprendre les logiques et reconnaître que la vision dominante actuelle – celle du néolibéralisme – est une idéologie. Et pour combattre une idéologie, l'éducation semble une des pistes prioritaires. Qu'en est-il de l'enseignement de l'économie dans nos écoles et nos universités ? Ces dernières années, de nombreuses voix s'élèvent contre un enseignement trop partial de cette discipline³⁰. Les quelques économistes « hétérodoxes » se retrouvent par exemple ainsi relégués au département des sciences sociales, comme si leur approche de l'économie n'était pas assez « sérieuse »³¹. Dans ce contexte, nous pouvons saluer la tenue de la toute première assemblée générale constitutive (en novembre 2016) de « Rethinking economics » en Belgique, un réseau international de chercheurs et d'étudiants qui militent pour davantage de pluralité dans l'enseignement de l'économie. Affaire à suivre, certainement !

Pour citer cette analyse : Barbara GARBARCZYK, « L'économie, ce n'est pas que le marché ! », Analyse, SAW-B [en ligne : www.saw-b.be], 2016.

Mots-clés : marché – État – communauté – économie plurielle – redistribution – concurrence – réciprocité – Polanyi

²⁷ Jean-Louis Laville, *op cit.*

²⁸ Hervé Defalvard, *op cit.*, p.40

²⁹ Jean-Louis Laville, *op cit.*

³⁰ Voir l'analyse de Financité à ce sujet : Julien Collinet, « La guerre des chapelles à l'université : l'enseignement économique souffre-t-il d'une dictature de la pensée unique ? », analyse 2016, disponible sur www.financite.be.

³¹ Voir le hors-série du Monde diplomatique « Manuel critique d'économie », septembre 2016.

LES ANALYSES DE SAW-B



Les analyses de SAW-B sont des outils de réflexion et de débat. Elles posent un regard critique sur les pratiques et objectifs des entreprises sociales mais aussi sur notre société, nos modes de consommation, de production. Leur visée est de comprendre les réalités, décoder les enjeux et, collectivement, construire les réponses aux difficultés rencontrées par les alternatives économiques.

Ces textes sont le résultat des interpellations des acteurs de terrain et de nos recherches. Vous pouvez y contribuer : faites-nous part de vos questions, commentaires et propositions en amont ou en aval de ces textes. Si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour aborder, au sein de votre entreprise sociale ou de votre collectif citoyen, les thèmes traités dans ces analyses. Contactez-nous : info@saw-b.be



SAW-B, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, est une fédération d'entreprises d'économie sociale qui regroupe plus de 120 membres. Nous cherchons à faire mouvement pour l'alternative économique et sociale.

Nos actions : défendre et représenter l'économie sociale ; soutenir et accompagner des porteurs de projets d'économie sociale ; susciter une réflexion critique à propos des alternatives économiques, avec les travailleurs des entreprises d'économie sociale et avec les citoyens investis dans des initiatives solidaires.

SAW-B est reconnue comme agence-conseil par la Wallonie et comme acteur d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Toutes nos analyses sont sur www.saw-b.be.

